



## Logement additionnel

Coût du permis : 300,00 \$\*

\*Inclus bac de recyclage : 85 \$ et  
composteur domestique : 20\$  
(Obligatoire)

### INFORMATIONS POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention du permis.
- Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- Veuillez remplir toutes les informations demandées dans ce formulaire avec le maximum de précisions.
- La Municipalité a un délai de trente (30) jours pour émettre le permis lorsque la demande est jugée complète.
- Le paiement des frais est exigé à l'ouverture de la demande.
- L'information incluse dans ce formulaire n'est qu'une partie de la réglementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.
- Tout changement apporté lors de la construction doit faire l'objet de l'approbation de l'officier désigné.
- Veuillez communiquer au (819) 986-7470 au poste 225 lorsque les travaux seront complétés.

### DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

<b>1. Plans de construction (AVANT et APRÈS les modifications) à l'échelle conforme au Code national du bâtiment du Canada en vigueur</b> -Plans, élévations, coupes de mur et détails, incluant l'usage de chacune des pièces.	<input type="checkbox"/>
<b>2. Plan d'implantation à l'échelle indiquant :</b> -L'agrandissement projeté et les distances par rapport à toutes les lignes de lot ainsi qu'aux éléments du système septique.	<input type="checkbox"/>
<b>3. Rapport d'inspection de l'installation septique (si applicable)</b> -Doit être préparé par un Ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs ou un technologue membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec.  -L'ajout d'une chambre doit <u>obligatoirement</u> être précédé d'une nouvelle certification de conformité signée par un ingénieur ou par un technologue professionnel.	<input type="checkbox"/>
<b>4. Rapport d'un ingénieur en cas de glissement de terrain</b>	<input type="checkbox"/>

### DISPOSITIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION

**Notez que nous sommes présentement en processus de révision des règlements d'urbanisme et leurs changements pourraient affecter les renseignements ci-bas**

Un logement additionnel est autorisé dans une résidence unifamiliale isolée et ce, sous réserve des conditions suivantes :

1. L'apparence architecturale de la résidence ne doit pas être altérée d'aucune façon et doit conserver l'aspect d'une habitation de type unifamiliale isolée;
2. L'entrée extérieure du logement additionnel peut être distincte de celle du logement principal mais elle ne doit pas être sur le mur de la façade avant donnant sur le chemin;
3. Des places de stationnement doivent être aménagées selon les règles applicables dans la réglementation à cet effet;
4. Le nombre de chambre à coucher ne peut excéder le nombre du logement principal;
5. L'installation septique y compris la fosse est modifiée, le cas échéant, en fonction du nombre de chambres et ce, en conformité avec les règlements municipaux et provinciaux applicables.

### IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

<b>Nom(s) du/des propriétaire(s) :</b>		
<b>Adresse :</b>	<b>Ville :</b>	<b>Code postal :</b>
<b>Téléphone résidence :</b>	<b>Téléphone travail :</b>	
<b>Téléphone cellulaire :</b>	<b>Courriel :</b>	

**Désirez-vous une 2<sup>e</sup> adresse pour le logement (ex : 25-1)**

Oui

Non

**IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL (même que requérant )**

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable :

Adresse de l'entreprise :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Téléphone cellulaire :

Courriel :

No RBQ :

**DESCRIPTION DES TRAVAUX**

Nombre de chambre du logement principal : \_\_\_\_\_

Nombre de chambre du logement additionnel : \_\_\_\_\_

**Dimensions importantes**

	Superficies de l'agrandissement (s'il y a lieu)	Hauteurs
Sous-sol :		
Rez-de-chaussée :		
1 <sup>er</sup> étage :		
Garage (si attaché à la résidence) :		
Résidence totale :		

**Revêtement extérieur du bâtiment (agrandissement)**

*Note : Le revêtement extérieur doit être terminé dans les 12 mois suivant l'émission du permis, aucune demande de renouvellement ne sera autorisée pour le revêtement*

	Pierre	Brique	Bois	Vinyle	Acrylique	Canexel	Autre finition	Couleur
Avant :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Arrière :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté droit :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté gauche :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Finition du toit (agrandissement)**

	Bardeaux d'asphalte	Tôle	Autre
Toiture :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**Finition intérieure (agrandissement)**

	Planchers (bois, céramique etc...)	Plafonds (gypse, bois, etc...)	Murs (gypse, bois etc...)
Sous-sol :			
Rez-de-chaussée :			
Étage :			

**Balcon, patio, galerie, marquise (agrandissement)\***

*\*Note : Aucune structure ne peut être construite au-dessus d'une fosse septique*

Type	Grandeur	Couverture (oui ou non)	Emplacement (avant/ arrière/ latéral)

**Chauffage**

Type de chauffage :

Foyer et/ou poêle :	Préfabriqué <input type="checkbox"/>	Briques <input type="checkbox"/>	Pierres <input type="checkbox"/>	Autres _____	
Cheminée :	Préfabriquée <input type="checkbox"/>	Briques <input type="checkbox"/>	Pierres <input type="checkbox"/>	Autres _____	
Combustible :	Bois <input type="checkbox"/>	Gaz <input type="checkbox"/>	Huile <input type="checkbox"/>	Autres _____	
Emplacement :	Avant <input type="checkbox"/>	Arrière <input type="checkbox"/>	Central <input type="checkbox"/>	Latéral <input type="checkbox"/>	Non-défini <input type="checkbox"/>

**Sécurité**

Mur coupe-feu  Détecteur de fumée  nombre \_\_\_\_\_ Détecteur de monoxyde de carbone  nombre \_\_\_\_\_

